

> Pharmaciens propriétaires

Problème de facturation – Service de prise en charge pour l'atteinte de cibles thérapeutiques

Nous éprouvons actuellement des problèmes avec la facturation du service de prise en charge pour l'atteinte de cibles thérapeutiques (code de service W) pour :

- le type B (hypertension, dyslipidémie, hypothyroïdie, diabète non insulino-dépendant, traitement prophylactique de la migraine);
- le type C (diabète insulino-dépendant).

Cette problématique concerne les patients dont la rencontre initiale avait été facturée à un assureur privé; les rencontres de suivi ne sont pas acceptées.

Vous recevez alors le message suivant :

- H2 – Une rencontre de suivi doit être précédée d'une rencontre initiale.

En attendant la correction, vous devez retenir votre facturation dans ces situations.

Nous vous aviserons dès que les correctifs auront été apportés.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires
Développeurs de logiciels – Pharmacie

Site Web et fils RSS	Téléphone	Heures d'ouverture
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels Abonnez-vous à nos fils RSS  Avant de nous téléphoner, consultez les flash-Infos au www.ramq.gouv.qc.ca/flash-Infos .	Québec 418 780-4208 Ailleurs au Québec 1 888 330-3023	Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)